La Suisse en 1993

Autor(en): **Bolay-Delacuisine, Sandrine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **47 (1989)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-139837

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Suisse en 1993

Sandrine Bolay-Delacuisine,
Etudiante, Ecole de Commerce,
Lausanne

Le 1er janvier 1993, le marché unique européen entrera en vigueur. Ce marché regroupera 320 millions d'habitants des 12 pays membres de la Communauté européenne, soit:

— L'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Angleterre, l'Irlande, le Danemark, la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

Mais la Suisse se trouvera en dehors de ce marché unique; c'est le Conseil fédéral qui l'a décidé.

L'objectif de ce marché est:

La libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux.

Jusqu'à présent, la Suisse a un accord de libre-échange avec le marché commun qui a été conclu en 1972 et qui nous a permis d'éviter toute séparation avec la Communauté européenne. Mais en 1993, il en sera tout autre.

DEVELOPPEMENT DES TROIS OBJECTIFS DE CE MARCHE EUROPEEN

La libre circulation et le libre établissement des personnes

Tout habitant d'un des 12 pays membres de ce marché unique aura la possibilité d'aller travailler dans l'un des 11 autres pays, d'aller s'y installer seul ou avec toute sa famille ou d'y étudier sans demander l'autorisation.

Mais les Suisses, les Autrichiens et les Suédois ne pourront faire de même. Si un Suisse veut, pour des raisons professionnelles, aller travailler en France, par exemple, il devra avoir un permis de travail. Ce ne sera pas le cas pour un Européen de la Communauté. Mais on peut se demander si des pays communautaires à fort taux de chômage accepteront ce libre établissement des personnes. Ce ne sera certainement pas respecté selon le voeu de Bruxelles qui est le siège de la Communauté européenne.

Quant aux étudiants suisses désireux de faire des études en Europe, ils seront désavantagés, car leurs diplômes ne seront pas forcément reconnus. De plus, ils auront de la peine à se trouver une place dans une école, car ce seront les étudiants européens qui auront priorité. Cela risque d'être grave si la formation choisie n'existe pas en Suisse.

La libre circulation des marchandises

En 93, les marchandises pourront circuler librement d'un pays à l'autre grâce à la disparition des contrôles frontaliers. En ce qui concerne les marchandises suisses exportées vers l'Europe, les barrières douanières resteront ce qu'elles sont aujourd'hui et les tracasseries administratives seront maintenues. Les industriels suisses devront faire enregistrer les produits pays par pays. Ce ne sera plus le cas pour les entreprises à l'intérieur de la Communauté européenne. Il sera difficile aux entreprises suisses de rester concurrentielles et il leur faudra trouver les moyens techniques et financiers pour être compétitives.

Pour les multinationales, le problème est moindre, car elles sont déjà implantées un peu partout dans la Communauté européenne. Mais les PME auront des difficultés et il faudra qu'elles recherchent des associations avec des PME européennes. Actuellement, la Suisse est un partenaire important de la Communauté européenne. Notre pays est le deuxième plus important marché d'exportation et le troisième plus gros fournisseur de la Communauté européenne. De plus, 10% de toutes les exportations de la Communauté sont entrées en Suisse.

Ainsi, on ose espérer qu'en 93 la Suisse restera toujours aussi importante économiquement pour la Communauté. La création d'un si grand marché à la porte des entreprises suisses constitue pour elles une chance de relance et de développement; à condition d'être sur place avant le démarrage de la croissance communautaire. Mais dans l'ensemble, les entreprises ont procédé aux bonnes acquisitions déjà mentionnées en prévision de 93. C'est pourquoi, elles doivent intensifier leurs relations avec l'étranger pour devenir et rester des partenaires indispensables.

La libre circulation des services et des capitaux

N'importe quelle banque de la Communauté européenne pourra s'établir dans un autre pays de ce même marché. Cela sera pareil pour les assurances et pour les cabinets d'avocats.

Ainsi, les 350 millions d'habitants de cette communauté pourront choisir leur société de service là où ils le désirent. Les gens choisiront un pays de la Communauté européenne en fonction de l'intérêt financier dû au change.

Mais pour mener à bien cette libre circulation des services et des capitaux, chaque pays de l'Europe des 12 devra modifier sa législation en fonction des directives provenant de Bruxelles. Quant aux Suisses, ils ne pourront choisir une assurance où ils le désirent et aux meilleurs tarifs. Leur choix se restreindra à l'intérieur du pays.

POURQUOI LE CONSEIL FEDERAL A-T-IL REFUSE L'ADHESION ET QUELLE SERA SA POSITION DANS L'EUROPE DE 93?

Le Conseil fédéral n'envisage pas une adhésion totale, ni un traité d'association, ni une union douanière, ni une restructuration de l'AELE.

Dès lors, forger notre avenir signifie que la Suisse doit se mettre en situation européenne, en étant capable d'être concurrentielle sur le plan de la recherche, de la finance et de l'économie. C'est pourquoi il faut faire de la Suisse un lieu où l'on produit des articles de qualité et il faut rendre peu à peu notre ordre juridique compatible avec celui de la Communauté européenne.

Le Conseil fédéral a écrit dans son rapport concernant la position de la Suisse dans le processus d'une intégration européenne que la non-adhésion était due à un certain nombre d'obstacles. En effet, la Suisse n'est actuellement pas en mesure d'adhérer à la Communauté car les obstacles politiques sont trop importants.

Les trois obstacles à une adhésion sont:

La neutralité, le fédéralisme, la démocratie directe.

La neutralité

La Communauté européenne n'a pas seulement une dimension européenne. Son but est de devenir un jour une véritable union européenne, constate le Conseil fédéral. C'est pourquoi la neutralité n'a pas sa place dans une telle union.

Le fédéralisme

Cette adhésion ferait perdre aux cantons des compétences dans les domaines de l'éducation, de la police, de la santé publique, du droit d'établissement et du contrôle des habitants. L'avis des cantons sur des problèmes réglés à Bruxelles ne compterait plus. Les cantons dépendraient directement des décisions de Bruxelles et devraient se plier à celles-ci.

La démocratie directe

Si nous étions membres de la Communauté, un tiers des lois édictées depuis 15 ans n'auraient pas pu être soumises au référendum. Actuellement, une adhésion à la Communauté européenne entraînerait l'abolition du droit de référendum et d'initiative dans tous les domaines réglés par la Communauté. Ainsi, le peuple suisse dépendrait directement de Bruxelles et il n'aurait plus aucun mot à dire en ce qui concerne les décisions prises au siège de la Communauté européenne.

Mis à part ces trois gros obstacles, des domaines comme *la politique agricole et la fiscalité* seraient touchés et ils seraient incompatibles avec la pratique communautaire.

- En ce qui concerne la fiscalité, l'Icha serait aboli et serait remplacé par la TVA (en vigueur dans les autres pays communautaires). Cette TVA (taxe à la valeur ajoutée) serait entièrement supportée par le consommateur et la Confédération encaisserait deux fois plus qu'actuellement avec son Icha (entre 14-20% pour la TVA alors que l'Icha est soit de 6,2% ou de 9,3%).

- Pour ce qui concerne l'agriculture, le problème est bien plus important. La politique agricole de la Suisse vise à protéger les producteurs de la concurrence étrangère et vise à leur garantir un certain revenu grâce à une politique de subvention fédérale et grâce à des prix élevés, même si cela se fait au détriment des consommateurs.

Quant à la Communauté européenne, elle développe une politique agricole qui se dirige vers l'efficacité, néglige l'environnement et l'espace rural. C'est pourquoi 80% des lois suisses sont incompatibles avec celles de la Communauté. De plus, dans le marché européen, on ne se préoccupe pas beaucoup du revenu des paysans. Tandis qu'en Suisse le revenu des paysans préoccupe la Confédération, car la Suisse veut maintenir à tout prix son agriculture. Pour cela, elle verse aux agriculteurs sous forme de subvention 2 milliards et demi de francs par année. Dans le marché commun, on centralise la production alors qu'en Suisse, c'est chacun pour soi.

QU'ADVIENDRA-T-IL DE NOTRE PAYS DANS CE NOUVEAU BLOC ECONOMIQUE?

Le Conseil fédéral est convaincu que la Communauté européenne n'a pas intérêt à laisser tomber la Suisse et il est aussi convaincu que la Communauté a compris l'intérêt pour l'Europe d'une Suisse neutre en son sein.

De plus, le Conseil fédéral juge forte la position de la Suisse face au marché commun, car:

— Notre économie ne fournit-elle pas 1 million d'emplois aux douze?

— N'y avons-nous pas placé 45% de nos investissements?

— Ne leur achetons-nous pas beaucoup plus que nous leur vendons?

— Notre apport dans le domaine de la recherche ne continue-t-il pas à renforcer l'Europe dans le monde?

Mais d'un autre côté, des ministres européens ont déjà annoncé qu'il n'y a pas lieu de faire des accord particuliers avec la Suisse. Ils n'acceptent pas notre position où ils voient une Suisse qui veut tirer profit des aspects positifs de ce grand marché, mais qui refuse les aspects négatifs.

L'avenir nous dira qui a raison?